



Bulletin Officiel

N° 5970 Jeudi 31 Octobre 2019

www.cmf.tn

— 24^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

REPRISE DE COTATION DU TITRE ICF

2

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR – ICF -

3

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

STB 2019-1

4-13

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

BTE 2019-1

14-19

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

20-21

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31DECEMBRE 2018

- CELLCOM

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31DECEMBRE 2018

- CELLCOM

COMMUNIQUE DU CMF

Suite à la publication par la société ICF du communiqué de presse ci-dessous, la cotation du titre ICF reprendra le vendredi 1^{er} novembre 2019.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE LES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

Siège social : 4 Bis, Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis

Faisant suite à la publication des indicateurs trimestriels relatifs au 3^{ème} trimestre 2019, et suite à la réaction du marché que nous avons enregistré concernant notre action I.C.F., nous tenons à préciser ce qui suit :

- Notre chiffre d'affaires au 30/09/2019 est nettement supérieur au C.A de la même période de l'exercice 2018.(+ 15%)
- Les quantités vendues au troisième trimestre 2019 sont nettement supérieures aux quantités vendues au cours de la même période de l'exercice écoulé.
- La présence des producteurs chinois sur le marché international a toujours été conjoncturelle, en fonction des stocks de fluorure de ces derniers. Etant donné que leur production est destinée à satisfaire en priorité le marché local chinois.
- Les ventes chinoises sont généralement effectuées de façon SPOT et non durable et ils influencent temporairement les prix de vente de fluorure d'aluminium. Leur influence reste toujours conjoncturelle (les chinois ont été toujours présents, par période, sur le marché international).
- Les ventes d'I.C.F, du fluorure d'aluminium, pour le 4^{ème} trimestre 2019 et pour toute l'année 2020 sont déjà contractées pour la production nominale de l'usine.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2019.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« Emprunt Obligataire subordonné STB 2019-1 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE tenue le **28 juillet 2016** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 300 millions de dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux, les modalités et les conditions de ces émissions selon la situation du marché financier.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis 2 emprunts privés respectivement d'un montant de 58 Millions de dinars en 2017 et 30 Millions de dinars en 2018. Le reliquat de cette autorisation est de 212 Millions de dinars.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de la banque réuni le **13 juin 2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant maximal de 100 millions de dinars en deux tranches de 50 millions de dinars chacune et a fixé les conditions de la première tranche comme suit :

- Montant : 35 MDT susceptible d'être porté à 50 MDT ;
- Catégorie A : 5 ans au taux fixe de 10,50% et/ou TMM+2,30% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux fixe de 10,70% et/ou TMM+2,50% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 11,00% et/ou TMM+2,80%.
- Catégorie D : 7 ans in fine au taux fixe de 11,50%.
- Catégorie E : 5 ans coupon unique au taux fixe de 11,50%.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **01/11/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **29/11/2019**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le 29/11/2019, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le 29/11/2019, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 16/12/2019 avec maintien de la date unique de jouissance **en intérêts**. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du 01/11/2019 aux guichets de la STB FINANCE intermédiaire en bourse du groupe STB, sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.

But de l'émission

La banque projette l'émission en 2019 d'un emprunt obligataire subordonné dans le but de :

- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque;
- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2019-2023, notamment le financement des projets interne de la banque.

Caractéristiques des titres émis

Nature, forme et délivrance des titres

- La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination.

- Suite -

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination** : «STB Subordonné 2019-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances
- **Forme des titres** : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse STB FINANCE.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 29/11/2019, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le 29/11/2019 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **10,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,30%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Novembre** de l'année N-1 au mois d'**Octobre** de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Novembre** de l'année N-1 au mois d'**Octobre** de l'année N.
-

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,80%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **280** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Novembre** de l'année N-1 au mois d'**Octobre** de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

- Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Pour la catégorie E d'une durée de 5 ans coupon unique :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises relatifs à la catégorie A et la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie C. Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B, D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/11/2024** pour la catégorie A, B et E, le **29/11/2026** pour la catégorie C et D.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

PAIEMENT : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 Novembre** de chaque année (à l'exception de la catégorie E).

Pour la catégorie **A**, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **29/11/2020**.

Pour la catégorie **B**, le premier paiement en intérêts aura lieu le **29/11/2020** et le remboursement en capital aura lieu le **29/11/2024**.

Pour la catégorie **C**, le premier paiement en intérêts aura lieu le **29/11/2020** et le premier remboursement en capital aura lieu le **29/11/2022**.

Pour la catégorie **D**, le premier paiement en intérêts aura lieu les **29/11/2020** et le premier remboursement total en capital aura lieu le **29/11/2026**.

Pour la catégorie **E**, le paiement des intérêts capitalisés et le remboursement total du capital aura lieu le **29/11/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- Suite -

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL (TAUX FIXE)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,50%** l'an pour la catégorie A, de **10,70%** l'an pour la catégorie B de **11,00%** l'an pour la catégorie C et **11,5%** pour les catégories D et E.

MARGE ACTUARIELLE (TAUX VARIABLE)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2019 à titre indicatif, qui est égale à **7,5058%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,8058%** pour la catégorie A, de **10,0058%** pour la catégorie B et de **10,3058%** pour la catégorie C. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,30%** pour la catégorie A, de **2,50%** pour la catégorie B et de **2,80%** pour la catégorie C et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT SUBORDONNE

- **Durée totale:** Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «STB Subordonné 2019-1» sont émises selon cinq catégories :
 - une catégorie A sur une durée de vie totale de **5 ans** ;
 - une catégorie B sur une durée de vie totale de **5 ans In Fine** ;
 - une catégorie C sur une durée de vie totale de **7 ans** dont deux années de grâce.
 - une catégorie D sur une durée de vie totale de **7 ans In Fine** ;
 - une catégorie E sur une durée de vie totale de **5 ans** Coupon unique ;
- **Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A, de **5 ans** pour les catégories B et C et E et de **7 ans** pour la catégorie D.
- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

- Suite -

catégorie A, de 4,122 années pour la catégorie B, de 4,037 années pour la catégorie C, de 5,170 années pour la catégorie D et de 5 années pour la catégorie E.

RANG DE LA CREANCE ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **18 Octobre 2019** sous le n°19-008 Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

GARANTIE : Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie

MODE DE PLACEMENT :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de la STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34 rue Hédi karray El Menzah 4-1004 Tunis.

NOTATION : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des

- Suite -

des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DE REGISTRE DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES

La tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **STB Subordonné 2019-1** » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

Marché des titres

A fin Août 2019, il existe six emprunts obligataires émis par la STB dont 4 qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la BVMT et 2 sans recours à l'appel public à l'épargne émis en 2017 et 2018.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la Société Tunisienne de Banque s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « **STB FINANCE** » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **STB Subordonné 2019-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

PRISE EN CHARGE DES OBLIGATIONS PAR TUNISIE CLEARING

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « STB Subordonné 2019-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **NATURE DU TITRE :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant.

- **QUALITE DE CREDIT DE L'EMETTEUR :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **LE MARCHE SECONDAIRE :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 18 Octobre 2019 sous le n°19-1031, du document de référence «STB 2019 » enregistré auprès du CMF en date du 18 Octobre 2019 sous le n°19-008 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2019.

La note d'opération et le document de référence « STB 2019 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, Rue Hédi Nourra 1001 TUNIS, STB Finance-Intermédiaire en Bourse, Avenue Hedi Karray, Menzah IV, 1004 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 Octobre 2019.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «BTE 2019-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un emprunt obligataire pour un montant de 50MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **16/05/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50MD selon les fourchettes de taux suivantes :

Catégorie	Durée	Taux fixe	Taux variable
A	5 ans	10,75% - 11,5%	TMM + 2,5% - TMM + 3%
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% - 11,75%	TMM + 2,75% - TMM + 3,35%

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **17/09/2019** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30MD susceptible d'être porté à 50MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11,00% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 MD susceptible d'être porté à 50MD divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de 100 D de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **BTE 2019-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie. De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTE 2019-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 D** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/01/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **10 Janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** pour la catégorie B.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Septembre 2019, qui est égale à **7,598%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,348%** pour la catégorie A et de **10,848%** pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et de **3,25%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**» sont émises selon deux catégories :

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,632 années** et **4,003 années** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Standard & Poors a confirmé en Octobre 2018 la note de la BTE de **B-/Stable/B**.

- Suite -

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**BTE 2019-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITALUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Les titres de capital de la BTE sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 4 emprunts obligataires émis par la BTE cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITALUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BTE 2019-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « BTE 2019-1 » visée par le CMF en date du **03 octobre 2019** sous le **n°19/1030** et du document de référence « BTE 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **03 octobre 2019** sous le **n°19-005**, des indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	186,944	186,977		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	127,594	127,614		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	107,804	107,819		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	113,101	113,122		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	111,842	111,858		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	107,481	107,503		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	108,368	108,383		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	44,709	44,714		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	30,220	31,152	31,166		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,546	16,548		
11	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	120,576	120,589		
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,155	1,155		
13	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	110,792	110,809		
14	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,951	10,952		
15	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	154,645	154,675		
16	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	11,058	11,059		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
17	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,727	1,730		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
18	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	60,501	60,507		
19	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	128,999	128,864		
20	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	113,524	113,232		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	134,790	134,449		
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	499,550	498,884		
23	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	129,151	128,221		
24	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	135,686	134,832		
25	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	130,831	130,725		
26	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	112,125	112,029		
27	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	108,396	107,833		
28	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	174,628	174,460		
29	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	98,006	97,243		
30	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	117,371	117,068		
31	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	169,308	168,898		
32	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	144,252	143,847		
33	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	103,881	103,266		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,514	22,329		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
35	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2072,513	2071,509		
36	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	126,942	127,342		
37	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	163,820	164,199		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	202,643	202,200		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	18,145	17,893		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,798	2,783		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,465	2,456		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	75,566	75,119		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,194	1,183		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,215	1,216		
45	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,168	1,169		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,143	1,144		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	123,857	122,855		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	130,034	131,664		
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1095,846	1147,174	1132,831		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	12,090	12,079		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,460	10,351		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
52	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	94,261	94,052		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
53	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,439	108,727	108,742
54	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	103,334	102,300	102,311
55	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	105,807	105,312	105,328
56	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	103,871	103,762	103,779
57	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/04/19	5,505	105,483	105,488	105,506
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,002	107,592	107,607
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	105,907	105,263	105,278
60	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	102,369	102,421	102,435
61	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	104,049	102,985	102,995
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	105,467	106,142	106,160
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	108,153	108,100	108,118
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,732	105,222	105,233
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,336	104,158	104,169
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,017	103,962	103,978
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	15/10/00	24/05/19	4,425	105,041	104,358	104,370
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	103,954	103,492	103,509
69	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	23/05/19	4,756	104,881	104,856	104,872
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,127	105,803	105,814
71	SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	103,956	103,697	103,714
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	103,658	103,121	103,134
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,318	106,113	106,126
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,125	102,606	102,618

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	104,096	103,932	103,943
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	104,660	104,621	104,638
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	105,717	105,647	105,661
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	109,811	109,974
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	60,686	58,692	58,531
80	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	100,978	95,707	95,074
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,578	18,342	18,333
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	310,924	297,878	297,392
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2484,413	2350,081	2335,840
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	77,578	75,053	74,779
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	58,053	57,065	57,058
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	117,754	113,098	113,004
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,641	11,431	11,420
91	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	14,496	13,461	13,409
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,365	16,068	16,009
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	14,055	13,845	13,807
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	158,189	153,589	153,043
96	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	8,871	8,859	8,788
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	125,596	114,883	114,243
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	86,052	85,777	85,653
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	88,612	88,278
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	100,297	98,609	98,502
101	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	108,902	98,506	98,190
102	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	97,714	94,077	94,036
103	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	10,012	9,924
104	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	100,049	94,870	94,557
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	162,324	154,443	153,697
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	111,307	108,988	107,837
107	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	112,317	112,362	112,523
108	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	119,381	119,423
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	206,410	198,925	197,598
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	187,875	183,754	182,834
111	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	163,505	160,709	160,755
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	24,266	24,126
113	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	147,699	148,500
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	128,460	139,391	139,500
115	TUNISIAN EQUITY FUND ***	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	9549,089	En dissolution	9091,057
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1047,449	1066,928	1056,742
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5956,682	6022,273	5924,835
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5259,834	5299,854	5322,698
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	91,894	92,121	91,537
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5218,469	5154,488
121	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	10,000	9,993
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	123,003	119,145	118,854
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 963,015	11 653,880	11 531,396

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification des dénominations sociale de la Banque de l'Habitat en BH BANK et de la société Assurances SALIM en BH ASSUANCE, par l'ouverture au public de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE, Capital'Act Seed Fund, START UP MAXULA SEED FUND, MAXULA JASMIN PMN et de FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA (I), par le déclassement de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 et FCP SMART CROISSANCE et par le changement du gestionnaire de IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

30. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
31. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
35. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
36. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000

67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
20.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120

55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Sfax	74 468 190
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (3)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM-Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
33	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
41	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
42	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex

51	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(4) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 novembre 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen Fendri (Conseil Audit Formation CAF).

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	2018	2017
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	IV.1	366 274	366 274
Moins : amortissements		<u>(333 161)</u>	<u>(264 435)</u>
		33 113	101 839
Immobilisations corporelles	IV.1	1 843 724	1 827 690
Moins : amortissements		<u>(1 455 955)</u>	<u>(1 307 559)</u>
		387 769	520 131
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	IV.1	1 002 057	887 646
Moins : amortissements		<u>(899 564)</u>	<u>(826 395)</u>
		102 493	61 251
Immobilisations en cours	IV.1	22 000	22 000
Immobilisations financières	IV.2	1 127 611	1 127 611
Moins : Provisions		<u>(317 116)</u>	<u>(317 116)</u>
		810 495	810 495
Total des actifs immobilisés		1 355 870	1 515 716
Total des actifs non courants		1 355 870	1 515 716
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		11 184 894	6 397 674
Provisions pour dépréciation		<u>(1 082 083)</u>	<u>(908 359)</u>
	IV.3	10 102 811	5 489 315
Clients et comptes rattachés		20 644 233	19 828 888
Provisions pour dépréciation		<u>(6 029 086)</u>	<u>(4 348 605)</u>
	IV.4	14 615 147	15 480 283
Autres actifs courants		7 777 196	6 285 007
Provisions pour dépréciation		<u>(951 953)</u>	<u>(935 114)</u>
	IV.5	6 825 243	5 349 893
Liquidités et équivalents de liquidités		4 353 800	5 156 877
Provisions / dép. des liquidités et equiv. de liquidités		<u>(3 876)</u>	<u>(3 876)</u>
	IV.6	4 349 924	5 153 001
Total des actifs courants		35 893 125	31 472 492
Total des actifs		37 248 995	32 988 208

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Résultats reportés		2 530 886	3 740 189
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Avoirs des actionnaires		(145 912)	-
Total des capitaux propres avant résultat	IV.7	13 404 812	14 760 027
Résultat de l'exercice		(3 333 592)	(1 205 215)
Total des capitaux propres avant affectation	IV.7	10 071 220	13 554 812
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		54 677	8 644
Provisions pour risques et charges		449 124	410 329
Total des passifs non courants	IV.8	503 801	418 973
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.9	7 925 768	4 767 114
Autres passifs courants	IV.10	1 764 894	2 245 742
Concours bancaires	IV.11	16 983 312	12 001 567
Total des passifs courants		26 673 974	19 014 423
Total des passifs		27 177 775	19 433 396
Total des capitaux propres et des passifs		37 248 995	32 988 208

Etat de Résultat
Exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>État de résultat</u>	<u>Notes</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	33 004 890	35 773 043
Total produits d'exploitation		33 004 890	35 773 043
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	V.2	(26 360 635)	(28 153 693)
Charges de personnel	V.3	(2 688 032)	(2 825 090)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.4	(2 200 130)	(1 494 560)
Autres charges d'exploitation	V.5	(2 415 967)	(2 911 205)
Total charges d'exploitation		(33 664 764)	(35 384 548)
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>(659 874)</u>	<u>388 495</u>
Charges Financières Nettes	V.6	(2 666 024)	(1 665 369)
Produits de Placement		66 965	32 671
Autres Gains Ordinaires	V.7	6 505	132 517
Autres Pertes Ordinaires		(2 390)	(9 483)
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>(3 254 818)</u>	<u>(1 121 169)</u>
Impôt sur les sociétés	V.8	(78 774)	(84 046)
<u>Résultat net de l'exercice</u>	V.9	<u>(3 333 592)</u>	<u>(1 205 215)</u>

Etat des Flux de Trésorerie
Exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>État des flux de trésorerie</u>	<u>Notes</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de la période		(3 333 592)	(1 205 215)
Dotation aux amortissements et provisions		2 200 130	1 494 560
Plus-value sur cessions d'immobilisations		(6 500)	(42 600)
Variation des :			
- Stocks		(4 787 220)	3 854 916
- Créances clients		(815 345)	3 397 885
- Autres actifs courants		204 516	(1 519 904)
- Fournisseurs et comptes rattachés & Autres passifs courants		2 531 101	(7 558 233)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</u>	<u>VI.1</u>	<u>(4 006 910)</u>	<u>(1 578 591)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisition d'immobilisations corp. et incorp.		(16 035)	(56 958)
Encaissement pour cession des immobilisations corp. et incorp.		6 500	42 600
Décassements de cautions		-	(223 615)
Avances (en compte courant associé) au profit des filiales		(1 700 000)	-
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	<u>VI.2</u>	<u>(1 709 535)</u>	<u>(237 973)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distribution		-	(999 383)
Remboursements d'emprunts (Principal)		(72 396)	(110 635)
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</u>	<u>VI.3</u>	<u>(72 396)</u>	<u>(1 110 018)</u>
Variation de trésorerie		(5 788 841)	(2 926 582)
Trésorerie au début de période		(6 795 142)	(3 868 560)
Trésorerie à la fin de la période		<u>VI.4</u> (12 583 983)	(6 795 142)

Notes aux Etats financiers

I. Présentation de la Société

La société CELLCOM SA a été créée sous la forme d'une société à responsabilité limitée en décembre 1997. Elle a pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférant à la télécommunication. En novembre 2012, l'objet social a été étendu à la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévisions, des récepteurs et des paraboles. La société a été transformée en une société anonyme en décembre 2012. La société est devenue cotée à la Bourse des valeurs mobilières de Tunis en janvier 2014.

II. Référentiel comptable

Les états financiers sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 décembre. L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La comptabilité de la société CELLCOM SA est tenue sur micro-ordinateur au siège social de la société

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Le journal d'ouverture
- Le journal des achats
- Le journal des ventes
- Le journal caisse
- Le journal de banques
- Le journal des opérations diverses

Une balance générale est également établie permettant l'élaboration des états financiers.

IV. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 545.375 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>VB au 31 Déc. 2017</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	<i>VB au 31 Déc. 2018</i>	<i>Taux d'amort.</i>	<i>Amort. Cumulés au 31 Déc. 2017</i>	<i>Dotations de la période</i>	<i>Amort. Des immo. Cédées</i>	<i>Amort. Cumulés au 31 Déc. 2018</i>	<i>VCN au 31 Déc. 2018</i>
Logiciels	366 274	-	-	366 274	33%	264 435	68 726	-	333 161	33 113
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274		264 435	68 726	-	333 161	33 113
Matériel & outillage	137 361	2 129	-	139 490	15%	123 458	4 571	-	128 029	11 461
Agen. Aménagements & Installations	1 130 486	-	-	1 130 486	10% / 33%	698 712	111 549	-	810 261	320 225
Matériel de Transport	96 317	-	(1)	96 316	20%	67 816	14 600	(1)	82 415	13 901
Equipement de bureau	172 064	5 591	-	177 655	20% / 10%	138 574	6 559	-	145 133	32 522
Matériel informatique	291 462	8 315	-	299 777	33%	278 999	11 118	-	290 117	9 660
Matériel de Transport à statut juridique particulier	887 646	114 411	-	1 002 057	33%	826 395	73 169	-	899 564	102 493
Immobilisations corporelles	2 715 336	130 446	(1)	2 845 781		2 133 954	221 566	(1)	2 355 519	490 262
Immobilisations en cours	22 000	-	-	22 000		-	-	-	-	22 000
Total	3 103 610	130 446	(1)	3 234 055		2 398 389	290 292	(1)	2 688 680	545 375

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières brutes totalisent, au 31 décembre 2018, la somme de 1.127.611 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Dépôts et cautionnements	295 972	295 972
Titres de participation	831 639	831 639
Total	1 127 611	1 127 611

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

<i>En DT</i>	<i>Montant</i>	<i>Provision</i>	<i>Montant net</i>
CELLCOM RETAIL	28 000	-	28 000
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM CI	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	-	149 999
CELLCOM Distribution	99 000	-	99 000
Total	831 639	(310 826)	520 813

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent au 31 décembre 2018 la somme 10.102.811 DT de contre 5.489.315 DT au 31 décembre 2017.

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Téléphonie GSM	6 538 385	1 772 763
Stock SAV	2 242 459	3 051 046
Stock en transit	1 760 271	866 029
Hi-Line et accessoires	370 386	444 010
Accessoires informatiques	25 051	18 030
Electroménagers	115 159	5 790
Tablettes	12 685	3 688
Stocks divers	120 498	236 318
Total	11 184 894	6 397 674
Provisions pour dépréciation	(1 082 083)	(908 359)
Stocks nets	10 102 811	5 489 315

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients totalisent au 31 décembre 2018 un solde net de 14.615.147 DT qui se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	31/12/2018	31/12/2017
Clients ordinaires	11 709 681	13 320 419
Traites impayées	1 662 381	525 776
Chèques impayés	2 741 128	2 477 096
Clients douteux	2 165 117	1 801 039
Effets à recevoir	2 365 926	1 704 558
Créances brutes	20 644 233	19 828 888
Provisions pour dépréciation des créances	(2 165 118)	(1 801 039)
Provisions pour dépréciation des chèques et effets	(3 863 968)	(2 547 566)
Provisions pour dépréciation des créances	(6 029 086)	(4 348 605)
Total	14 615 147	15 480 283

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 6.825.243 DT au 31 décembre 2018 contre 5.349.893 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	31/12/2018	31/12/2017
Charges constatées d'avance	13 335	79 790
Comptes transitoires	450 711	620 947
Débiteurs divers	3 683 611	4 272 586
Etats, Impôts et taxes	1 912 802	1 296 664
Fournisseurs, Avances et acomptes	3 201	4 446
Prêts au personnel	13 536	10 574
Comptes courants associés	1 700 000	-
Total	7 777 196	6 285 007
Provision pour dépréciation	(951 953)	(935 114)
Total net	6 825 243	5 349 893

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 4.349.924 DT au 31 décembre 2018 contre 5.153.001 DT 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Virements en instance	460 307	1 329 042
Effets et chèques à l'encaissement	665 837	121 351
BH	1 504 981	534 518
Amen Bank	13 430	43 310
C.C.P.	416 598	24 605
Tunisie Factoring	269 621	402 190
Caisse commerciale	7 010	-
Caisse courante	12 269	21 292
Cession de créances professionnelles	1 003 576	2 680 398
Chèques et virements à payer	171	171
Total	4 353 800	5 156 877
Provision sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	4 349 924	5 153 001

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<i>En DT</i>	<i>Capital</i>	<i>Primes d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Réserves pour régulation</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultat de la période</i>	<i>Total</i>
Solde au 31/12/2015	4 461 532	5 581 416	301 010	2 272 124	-	-	3 098 536	15 714 618
Affectation approuvée par l'AGO du 30 Juin 2016			268 533	2 830 003			(3 098 536)	-
Dividendes de 2015				(936 922)				(936 922)
Résultat de l'exercice							981 714	981 714
Solde au 31/12/2016	4 461 532	5 581 416	569 543	4 165 205	-	-	981 714	15 759 410
Affectation approuvée par l'AGO du 5 Juillet 2017			257 347	574 367	150 000		(981 714)	-
Dividendes de 2016				(999 383)				(999 383)
Résultat de l'exercice							(1 205 215)	(1 205 215)
Solde au 31/12/2017	4 461 532	5 581 416	826 890	3 740 189	150 000	-	(1 205 215)	13 554 812
Affectation approuvée par l'AGO du 14 Août 2018				(1 205 215)			1 205 215	-
Actions propres (*)				(4 088)		(145 912)	-	(150 000)
Résultat de l'exercice							(3 333 592)	(3 333 592)
Solde au 31/12/2018	4 461 532	5 581 416	826 890	2 530 886	150 000	(145 912)	(3 333 592)	10 071 220

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 décembre 2018 à 55.061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisitions de ces actions s'élève à 145.912 DT, la valeur boursière s'élève à 82.592 DT.

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2018, un montant de 503.801 DT contre 418.973 DT au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Emprunts	54 677	8 644
Provisions pour risques et charges	449 124	410 329
Total	503 801	418 973

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 7.925.768 DT. Elles se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Fournisseurs locaux	1 035 278	546 566
Fournisseurs étrangers	6 890 490	4 220 548
Total	7 925 768	4 767 114

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2018, un solde de 1.764.894 DT se détaillant comme suit:

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Assurance groupe	6 543	11 093
Autres débiteurs divers	173 599	204 450
Avances clients	3 463	3 463
Charges à payer	623 247	368 811
Dettes envers le personnel	350 541	337 620
Dettes Fiscales	204 347	892 245
Dettes sociales	153 012	170 502
Produits constatés d'avance	9 020	63 913
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Ristournes à accorder	47 477	-
Total	1 764 894	2 245 742

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 16.983.312 au 31 décembre 2018. Elle se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Crédit de financement en devises	-	5 701 365
Banque de l'Habitat	2 623 722	1 746 846
Chèques et virements à payer	2 444 540	3 225 403
Echéances à moins d'un an Hannibal Lease	45 530	49 548
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	1 003 577	1 276 730
Crédit de financement en dinars	10 864 268	-
Attijari bank	1 675	1 675
<i>Total</i>	<i>16 983 312</i>	<i>12 001 567</i>

V. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la somme de 33.004.890 DT contre 35.773.043 DT en 2017.

En DT	2018	2017
Chiffre d'affaires brut	33 052 367	35 836 956
Ristournes à accorder nettes des reprises	(47 477)	(63 913)
Total	33 004 890	35 773 043

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 26.360.635 DT en 2018, et se détaille comme suit :

En DT	2018	2017
Achats de marchandises	27 678 009	23 912 348
Frais sur achats de marchandises	2 575 604	2 041 851
RRR obtenus	-	(269 500)
Variation de stocks de marchandises	(3 892 978)	2 468 994
Total	26 360 635	28 153 693

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2.688.032 DT en 2018 contre 2.825.090 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

En DT	2018	2017
Rémunérations brutes	2 198 019	2 325 578
Cotisations sociales	379 347	386 035
Assurance groupe	110 666	113 477
Total	2 688 032	2 825 090

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent 2.200.130 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Dotations aux amortissements	290 292	331 879
Dotations aux prov. pour dép. des créances	1 840 359	915 823
Dotations aux prov. pour dép. des titres de participations	-	310 826
Dotations aux provisions stocks	173 724	100 000
Dotations pour risques et charges	80 153	66 841
Dotations pour provisions sur fournisseurs débiteurs	16 839	-
Reprises sur provisions pour risques	(41 358)	-
Reprises sur provisions pour dép. des créances	(159 879)	(162 160)
Reprises sur provisions sur fournisseurs débiteurs	-	(68 649)
Total	2 200 130	1 494 560

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent en 2018 la somme de 2.415.967 DT. Elles se composent de :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Achats non stockés	206 859	228 616
Assurances	79 343	81 115
Autres services extérieurs	31 722	38 194
Déplacements Missions Réceptions	121 472	116 828
Entretien et réparation	122 783	92 641
Etudes, documentations et formations	34 517	47 305
Frais bancaires	147 837	175 923
Frais de télécommunication	74 111	78 893
Honoraires et commissions	264 549	330 334
Impôts et taxes	162 979	204 500
Locations	383 953	378 551
Frais de Marketing	750 604	1 118 914
Pertes ordinaires	468	19 112
Sous-traitance	500	2 169
Transfert de charges	(6 772)	(44 949)
Transport	41 042	43 059
Total	2 415 967	2 911 205

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 2.666.024 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Différences de change nettes	1 244 847	1 054 769
Agios débiteurs	307 514	224 216
Intérêts bancaires sur opérations de financement	988 034	298 045
Intérêts Tunisie Factoring	19 206	35 235
Intérêts d'escompte et encaissements effets	82 373	42 868
Intérêts Hannibal Lease	24 050	10 236
Total	2 666 024	1 665 369

7. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 6.505 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Autres gains ordinaires	-	61 250
Gains nets sur cessions d'immobilisations	6 500	42 600
Différences de règlement	5	10
Ristourne TFP	-	28 657
Total	6 505	132 517

8. Impôt sur les sociétés

Le tableau de détermination de l'impôt sur les sociétés se détaille comme suit :

	2018
Résultat net après modifications comptables	(3 333 592)
I- Réintégrations	2 515 429
* Impôt sur les sociétés	78 574
* Charges non déductibles congés payés	33 176
* Pénalités et amendes non déductibles	2 112
* Dotations aux amortissements des immobilisations corp. et incorporelles 2018	290 292
* Provisions non déductibles fournisseurs débiteurs	16 839
* Provisions non déductibles stocks	173 724
* Provisions non déductibles créances clients	1 840 359
* Provisions pour risque et charges	80 153
* Contribution Sociale de Solidarité (C.S.S)	200
II- Déductions	(491 529)
* Reprise sur provision clients	(159 879)
* Reprise sur provisions pour risque	(41 358)
* Dotations aux amortissements des immobilisations corp. et incorporelles 2018	(290 292)
Résultat fiscal	(1 309 692)
Résultat fiscal imposable (<i>assiette de l'impôt sur les sociétés</i>)	-
Minimum d'impôt sur le chiffre d'affaires (<i>0,1% * CA export + 0,2% CA local</i>)	78 574
Contribution Sociale de Solidarité (<i>1% du résultat fiscal avec min 200 dt</i>)	200
Impôts sur les sociétés dû (<i>Max entre IS taux droit commun et min. impôt / CA</i>)	78 574
* Crédit d'impôt sur les sociétés	1 296 031
* Retenues à la source opérées par les tiers	551 770
Impôt sur les sociétés (Crédit + ou à payer -)	1 769 227
Défalcation du résultat fiscal déficitaire au 31/12/2018 :	
Amortissements différés 2017	331 879
Amortissements différés 2018	290 292
Pertes reportables	687 521

9. Résultat par action

Le résultat par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est négatif de 0,755 DT contre un résultat par action négatif de 0,270 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>	<i>Variation</i>
Résultat net	(3 333 592)	(1 205 215)	(2 128 377)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532	-
<i>Résultat par action</i>	<i>(0,747)</i>	<i>(0,270)</i>	<i>(0,477)</i>
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 413 603	4 461 532	(47 929)
<i>Résultat par action (hors actions propres)</i>	<i>(0,755)</i>	<i>(0,270)</i>	<i>(0,485)</i>

VI. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2018, un flux négatif de 4.006.910 DT contre un flux négatif de 1.578.591 DT en 2017.

Le détail des principales variations est le suivant :

Dotation aux amortissements et aux provisions

La rubrique dotations aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2018
Dotation aux amortissements	290 292
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 840 359
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	173 724
Dotations pour risques et charges	80 153
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	(159 879)
Dotations aux provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	16 839
Reprises sur provisions pour risques	(41 358)
Total	2 200 130

Variation des autres actifs courants

La rubrique variation des autres actifs courants se détaille comme suit :

	2018
Variation des comptes d'autres actifs	1 492 189
Ajustement par la variation d'avances fournisseurs (CGF)	3 295
Ajustement par l'avance en compte courant associé au profit de Cellcom Distribution	(1 700 000)
Total	204 516

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	2018
Variation des comptes de fournisseurs	3 158 654
Variation des comptes d'autres passifs	(480 848)
Variation des actions propres	(145 912)
Ajustement pour impact retraitement actions propres sur les résultats reportés	(793)
Total	<hr/> 2 531 101

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2018, la somme négative de 1.709.535 DT contre une somme négative de 237.973 DT en 2017.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2018
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	130 445
Régularisation valeur brute / cession	1
Ajustement par la variation immo. corporelles à statut juridique particulier	(114 411)
Total	16 035

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2018 un flux négatif de 72.396 DT, contre un flux négatif de 1.110.018 DT en 2017.

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 72.396 DT correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2018 est négative de **12.583.983** DT et se détaille comme suit :

	2018
Liquidités et équivalents de liquidités	4 353 800
Concours bancaires et autres passifs financiers	(16 937 783)
Total net	<hr/> (12 583 983)

VII. Notes sur les parties liées

1. Identification des parties liées :

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Le Président Directeur Général

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma

- Les administrateurs

- La société Y.K.H Holding
- Monsieur Mohamed Ben Rhouma
- Monsieur Farouk Bey
- Madame Aouatef Jouirou
- Madame Ghofrane Zitouni
- Monsieur Mohamed Garbouj
- Monsieur Nabil Triki

- Les sociétés du groupe HAMILA en Tunisie à savoir

- La société KASSO SA
- La société YKH Consulting
- La société YKH Immobilière
- La société HIT Production
- La société Al Ataba Immobilière
- La société Cellcom Retail
- La Société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- La société YKH Holding
- La société CELLCOM Maroc
- La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- La société CELLCOM International
- La société CELLCOM Distribution

2. Transactions et soldes avec les parties liées

Transactions avec les sociétés « Cellcom Distribution »

- La société CELLCOM SA a mis à la disposition de « Cellcom Distribution » un espace au niveau du siège social à Charguia II moyennant un loyer annuel de 12.000 DT hors taxes à compter du 01 janvier 2017.
- Le solde du compte fournisseur de « Cellcom Distribution » au 31 décembre 2018 est débiteur de 330.000 DT.
- Au cours de l'exercice 2018, la société CELLCOM SA a mis à la disposition de CELLCOM Distribution un montant total de 1.700.000 DT, afin de financer son activité, sous forme de compte courant associé rémunéré moyennant un taux d'intérêt annuel de 8%. Les produits d'intérêts ont totalisé 45.162 DT en 2018.
- Les frais de gestion facturés par votre société à CELLCOM Distribution au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 104.451 DT.

Transactions avec la société « Y.K.H Immobilière »

- La société « Y.K.H Immobilière » a mis à la disposition de « Cellcom SA » un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City » à la Soukra à compter du 01 octobre 2016. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 43.800 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « Y.K.H Immobilière » au 31 décembre 2018 est nul.

Transactions avec la société « Y.K.H Consulting »

- La convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue par « Cellcom SA » en janvier 2003 avec la société « Y.K.H Consulting ». Les honoraires relatifs à cette convention s'élèvent, au titre de l'exercice 2018, à 120.000 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « Y.K.H Consulting » au 31 décembre 2018 est débiteur de 560 DT.

Transactions avec la société « KASSO SA »

- La convention de location auprès de la société « KASSO SA » du local utilisé par « Cellcom SA » à titre de siège social depuis 2005. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 97.658 DT hors taxes. Le solde du compte fournisseur « KASSO SA » au 31 décembre 2018 est nul.

Transactions avec la société Al Ataba

- La société « Al Ataba Immobilière SARL » a mis à la disposition de « Cellcom SA » un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'un air de stationnement sis à la Charguia II depuis le 01 juillet 2015. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 45.000 DT hors taxes.

Transactions avec la société Hamila pour le Commerce et l'Industrie « SHCI »

- Le solde du compte client de « SHCI » au 31 décembre 2018 est débiteur de 1.772 DT.
- Le solde du compte fournisseur de « SHCI » au 31 décembre 2018 est créditeur de 600DT.

Transactions avec la société « Cellcom Retail »

- En 2018, les frais de gestion facturés par CELLCOM SA à Cellcom Retail se sont élevés à 48.000 DT. Le solde du compte client de « Cellcom Retail » s'élève à 176.382 DT au 31 décembre 2018.
- La société « Cellcom Retail » a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom à la société « Cellcom SA » pour un montant de 6.606 DT. Le solde du compte fournisseur « Cellcom Retail » est 37.743 au 31 décembre 2018.

Transactions avec la société « Hit Production »

- Le solde du compte fournisseur de « Hit Production » au 31 décembre 2018 est créditeur de 20.650 DT.

Transactions courantes avec les parties liées

- Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2018 entre la société « Cellcom SA » et les parties liées et ce, dans des conditions normales. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie Liée	Montant
SHCI	905
TARAK YASSINE HAMILA	5 137
Cellcom Retail	475 640
YKH Consulting	294
Total	481 976

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du Code des Sociétés Commerciales sont définis comme suit :

- Au cours de l'exercice 2018, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 200.236 DT. Outre cette rémunération, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'y a pas eu allocation de jetons de présence aux administrateurs de la société durant l'exercice 2018.

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- Le total des escomptes commerciaux est de 1.263.375 DT au 31 décembre 2018.

Engagements reçus

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 décembre 2018 à 955.436 DT.

IX. Soldes intermédiaires de Gestion

Produits		Charges		Soldes	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	33 004 890	Coût d'achat des marchandises vendues	26 360 635	Marge commerciale	6 644 255	7 619 350
Marge commerciale	6 644 255	Autres charges externes	2 252 988			
Total	6 644 255	Total	2 252 988	Valeur ajoutée brute	4 391 267	4 912 645
Valeur ajoutée brute	4 391 267	Impôts et taxes	162 979			
		Charges de personnel	2 688 032			
Total	4 391 267	Total	2 851 011	Excédent brut d'exploitation	1 540 256	1 883 055
Excédent brut d'exploitation	1 540 256					
Autres gains	6 505	Autres pertes	2 390			
Autres Produits	66 965	Charges financières	2 666 024			
Reprise sur provisions	201 237	Dotations aux amortissements et provisions	2 401 367			
		Impôts sur les sociétés	78 574			
		Contribution Sociale de Solidarité	200			
Total	1 814 963	Total	5 148 555	Résultat net	(3 333 592)	(1 205 215)

Rapport Général

Tunis, le 22 octobre 2019

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « CELLCOM SA » joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 10.071.220 DT y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 3.333.592 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « CELLCOM SA » au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation

Risque identifié :

L'évaluation des titres de participation figurant au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 520.813 dinars tunisiens constitue un point clé d'audit et ce, en raison du degré élevé de jugement requis par la direction pour apprécier la valeur d'usage des titres à la date de clôture.

Ce poste correspond aux participations dans les sociétés « Cellcom Côte d'Ivoire », « Cellcom Distribution », « Cellcom Retail », « Cellcom International » et « Cellcom Maroc », filiales de « CELLCOM SA ». Ces dernières sont comptabilisées à leurs dates d'entrée aux coûts d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur d'usage.

La valeur d'usage est appréciée par la direction sur la base de la valeur des capitaux propres des entités concernées à la clôture de la période.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans le choix des critères à considérer selon la participation concernée, qui peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments historiques pour certaines filiales, ou à des éléments prévisionnels pour d'autres (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Lorsque la valeur d'usage est en deçà de la valeur comptable, une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée à hauteur de la différence.

Notre réponse :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation, nos travaux ont notamment consisté à rapprocher la valeur des titres à leur quote-part de capitaux propres puis à apprécier pour ceux dont la valeur comptable est sensiblement inférieure à la valeur des capitaux propres détenus, que :

- L'évaluation effectuée par la société ainsi que le choix des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes sont fondés sur une justification appropriée ;
- Les données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation sont cohérentes avec les données source des entités,
- Toute dépréciation éventuelle a été bien reflétée au niveau des états financiers.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit est remis à la Direction Générale et aux organes de gouvernance de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation CAF

Abderrahmen Fendri

Rapport Spécial

Tunis, le 22 octobre 2019

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2018 et visée aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des conventions suivantes :

- Au cours de l'exercice 2018, la société CELLCOM SA a mis à la disposition de CELLCOM Distribution un montant total de 1.700.000 DT, afin de financer son activité, sous forme de compte courant associé rémunéré moyennant un taux d'intérêt annuel de 8%. Les produits d'intérêts ont totalisé 45.162 DT en 2018.
- Les frais de gestion facturés par votre société à CELLCOM Distribution au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 104.451 DT.

B. Conventions et opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- La société « Y.K.H. Immobilière » a mis à la disposition de CELLCOM SA un local commercial situé au niveau de la résidence « Soukra City », à la Soukra. Le loyer annuel au titre de l'exercice 2018 s'élève à 43.800 DT.

- Les loyers HT, constatés en charge de la période, relatifs à la convention de location conclue entre votre société et la société « KASSO SA » portant sur un bail à usage administratif notamment le siège social, s'élèvent à 97.658 DT.
- En vertu de la convention conclue en 2015 avec la société « ALATABA Immobilière SARL » cette dernière a mis à la disposition de votre société un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia II. Le loyer annuel HT au titre de l'exercice 2018 s'élève à 45.000 DT.
- Votre société a mis à la disposition de la société « Cellcom Distribution » une partie de son siège social moyennant un loyer annuel HT de 12.000 DT. Le loyer HT facturé par votre société au titre de l'exercice 2018 s'élève à 12.000 DT.
- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en janvier 2003 entre votre société et la société « Y.K.H. Consulting » s'élèvent à 120.000 DT en 2018.
- Les frais de gestion facturés par votre société à « Cellcom Retail » au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 48.000 DT.
- La société « Cellcom Retail » a facturé des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom pour un montant de 6.606 DT.

Par ailleurs, certaines opérations courantes de vente de téléphones et accessoires téléphoniques ont été réalisées au cours de l'exercice entre votre société et ses parties liées et ce, dans des conditions normales.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du Code des Sociétés Commerciales sont définis comme suit :

- Au cours de l'exercice 2018, la rémunération annuelle brute du Président Directeur Général s'est élevée à 200.236 DT. Outre cette rémunération, le Président Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des dépenses s'y rattachant ainsi que la prise en charge de sa consommation téléphonique et de ses cotisations sociales.
- Il n'y a pas eu allocation de jetons de présence aux administrateurs de la société durant l'exercice 2018.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Conseil Audit Formation CAF
Abderrahmen Fendri

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15 novembre 2019. Ces états sont accompagnés du rapport d'audit du commissaire aux comptes : Mr Abderrahmen Fendri (Conseil Audit Formation CAF).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles	V.1	366 274	366 274
Moins : Amortissements		<u><333 161></u>	<u><264 435></u>
		33 113	101 839
Immobilisations corporelles	V.1	1 888 270	1 912 394
Moins : Amortissements		<u><1 471 470></u>	<u><1 332 361></u>
		416 800	580 033
Immobilisations corporelles à statut juridique particulier	V.1	1 002 058	887 646
Moins : Amortissements		<u><899 564></u>	<u><826 395></u>
		102 494	61 251
Immobilisations financières	V.2	603 990	446 972
Moins : Provisions		<u><313 310></u>	<u><6 290></u>
		290 680	440 682
Total des actifs immobilisés		843 087	1 183 805
Total des actifs non courants		843 087	1 183 805
ACTIFS COURANTS			
Stocks		12 438 195	8 411 844
Provisions pour dépréciation	V.3	<u><1 082 083></u>	<u>< 908 359></u>
		11 356 112	7 503 485
Clients et comptes rattachés		21 414 182	19 177 181
Provisions pour dépréciation	V.4	<u><6 041 873></u>	<u><4 381 041></u>
		15 372 309	14 796 140
Autres actifs courants		6 542 573	7 070 016
Provisions pour dépréciation	V.5	<u><951 953></u>	<u><935 114></u>
		5 590 620	6 134 902
Liquidités et équivalents de liquidités		5 272 343	5 801 977
Provisions	V.6	<u><3 876></u>	<u>< 3 876></u>
		5 268 467	5 798 101
Total des actifs courants		37 587 508	34 232 628
Total des actifs		38 430 595	35 416 433

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2018	2017
<u>Capitaux propres et passifs</u>			
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves consolidées (part du groupe)		9 051 743	10 233 318
Résultat de l'exercice (part du groupe)		<3 433 590>	<1 339 736>
Total des capitaux propres du groupe	V.7	10 079 685	13 355 114
Intérêts des minoritaires dans les résultats reportés		271 923	229 966
Intérêts des minoritaires dans le résultat		<2 666>	1 911
Total des capitaux propres consolidés	V.7	10 348 942	13 586 991
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts		54 677	8 642
Provisions pour risques et charges		450 724	410 329
Total des passifs non courants	V.8	505 401	418 971
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	V.9	8 350 055	5 635 526
Autres passifs courants	V.10	2 166 230	2 379 584
Concours bancaires et autres passifs financiers	V.11	17 059 967	13 395 361
Total des passifs courants		27 576 252	21 410 471
Total des passifs		28 081 653	21 829 442
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		38 430 595	35 416 433

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2018	2017
Produits d'exploitation			
Revenus	VI.1	35 052 795	35 936 988
Total des produits d'exploitation		35 052 795	35 936 988
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	VI.2	<27 727 844>	<28 226 505>
Charges de personnel	VI.3	<2 711 610>	<2 968 290>
Dotation aux amortissements et provisions	VI.4	<2 205 281>	<1 227 760>
Autres charges d'exploitation	VI.5	<2 879 763>	<3 233 472>
Total charges d'exploitation		<35 524 498>	<35 656 027>
Résultat d'exploitation		<u><471 703></u>	<u>280 961</u>
Charges financières nettes	VI.6	<2 976 491>	<1 695 738>
Produits de placements		67 041	32 671
Autres gains ordinaires		35 159	142 896
Autres pertes ordinaires		<2 534>	<10 641>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		<u><3 348 528></u>	<u><1 249 851></u>
Impôts sur les sociétés	VI.7	<87 728>	<87 974>
Résultat net de l'exercice		<u><3 436 256></u>	<u><1 337 825></u>
• Résultat du groupe		<3 433 590>	<1 339 736>
• Intérêts minoritaires		<2 666>	1 911

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net de l'exercice		<3 436 256>	<1 337 825>
Ajustement pour :			
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 205 281	1 227 760
Plus-Value de Cession		<6 500>	<52 110>
Correction résultats reportés et marges sur stock initial		<28 573>	-
Variation des stocks		<4 329 835>	2 458 811
Variation des créances		<2 328 927>	3 456 257
Variation des autres actifs		495 797	<2 193 083>
Variation des fournisseurs et autres passifs		3 368 584	<6 677 257>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	VII.1	<4 060 429>	<3 117 447>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations corp. et incorporelles		<16 035>	<64 011>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		6 500	448 836
Décassements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	<322 615>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	34 577
Impact de la variation du périmètre		<156 676>	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	VII.2	<166 211>	96 787
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	<1 000>
Dividendes et autres distributions		-	<999 383>
Remboursements d'emprunts		<135 630>	<110 635>
Flux de trésorerie affectés aux activités de Financement	VII.3	<135 630>	<1 111 018>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	VII.4	100 776	65 208
Variation de trésorerie		<4 261 494>	<4 066 470>
Trésorerie début de l'exercice		<7 480 601>	<3 414 131>
Trésorerie fin de l'exercice	VII.5	<11 742 095>	< 7 480 601>

Notes aux Etats Financiers consolidés

I. Présentation du groupe

Le groupe « CELLCOM SA » est un groupe de sociétés dont la société mère est la Société « CELLCOM SA » ayant pour objet principal le commerce et la distribution de matériel et équipement afférent à la télécommunication ainsi que la commercialisation des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.

Le groupe comporte quatre filiales qui sont la société « CELLCOM RETAIL », « CELLCOM MAROC », « CELLCOM INTERNATIONAL » et « CELLCOM DISTRIBUTION » détenues respectivement à hauteur de 70%, 60%, 100% et 99% par la société mère « CELLCOM SA ».

II. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

La date d'arrêté des comptes consolidés est le 31 décembre.

L'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé sont présentés selon la méthode autorisée du système comptable des entreprises en Tunisie.

III. Principales règles et méthodes comptables appliquées

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe CELLCOM SA sont présentées au niveau de la politique comptable de la société « CELLCOM SA ». Dans ce qui suit, une présentation sommaire des principes et règles les plus spécifiques :

1. Les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers consolidés ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et aux hypothèses sous-jacentes notamment :

- Hypothèse de la continuité d'exploitation
- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence de méthodes

2. La consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Toutes les transactions inter-compagnies, soldes, pertes et profits latents sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminés. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

IV. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation se présentent ainsi :

Société	% de Contrôle	% d'intérêt	Nature du lien	Méthode
CELLCOM SA	100%	100%	Mère	Consolidante
CELLCOM RETAIL	70%	70%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM MAROC	60%	60%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99%	99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
CELLCOM International	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale

* Il est à noter que la société « CELLCOM COTE D'IVOIRE », ayant enregistré des pertes depuis son entrée en activité et étant en cours de liquidation depuis l'exercice 2018, a été exclue du périmètre de consolidation du Groupe « CELLCOM SA » alors qu'elle était consolidée par intégration globale au 31 décembre 2017.

** CELLCOM International est entrée dans le périmètre de consolidation à partir du 01 janvier 2018 et ce, à la suite de la finalisation des formalités de sa constitution.

V. Notes relatives au Bilan consolidé

1. Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles nettes s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 552.407 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 01/01/2018	Acquisitions	Cessions	Impact var. du périmètre	Valeur brute au 31/12/2018	Taux	Amortissements cumulés au 01/01/2018	Dotations aux Amortissements 2018	Régul Amortissements / var. du périmètre	Amortissements cumulés au 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Logiciels	366 274	-	-	-	366 274	33%	264 435	68 726	-	333 161	33 113
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	-	366 274		264 435	68 726	-	333 161	33 113
Matériel outillages	137 361	2 129	-	-	139 490	15%	123 458	4 571	-	128 029	11 461
Matériel de transport	96 315	-	<1>	-	96 314	20%	67 817	14 599	<1>	82 415	13 899
Agenc. aménag. Installations	1 180 516	-	-	<28 761>	1 151 755	10%	715 690	113 676	<4 748>	824 618	327 137
Equipements de bureau	174 829	5 591	-	<2 472>	177 948	20%	139 129	6 588	<412>	145 305	32 643
Matériel informatique	301 373	8 315	-	<8 925>	300 763	33%	286 267	11 118	<6 282>	291 103	9 660
Matériel de transport à statut juridique particulier	887 646	114 412	-	-	1 002 058	33%	826 395	73 169	-	899 564	102 494
Immobilisations corporelles	2 778 040	130 447	<1>	<40 158>	2 868 328		2 158 756	223 721	<11 443>	2 371 034	497 294
Immobilisations en cours	22 000	-	-	-	22 000		-	-	-	-	22 000
TOTAL	3 166 314	130 447	<1>	<40 158>	3 256 602		2 423 191	292 447	<11 443>	2 704 195	552 407

2. Immobilisations Financières :

Les immobilisations financières totalisent, au 31 décembre 2018, la somme de 290 680 DT et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Titres de participation non consolidés et créances rattachées (*)	308 018	151 000
Dépôts et cautionnements	295 972	295 972
Provision pour dépréciation des immobilisations financières (**)	<313 310>	<6 290>
Immobilisations financières nettes	290 680	440 682

(*) dont 307.018 DT relatifs aux titres de participation dans CELLCOM Côte d'Ivoire qui était consolidée au 31 décembre 2017 et ne fait pas partie du périmètre en 2018.

(**) dont 307.018 DT relatifs à la provision des titres de participation dans CELLCOM Côte d'Ivoire.

3. Stocks :

Les stocks nets totalisent, au 31 décembre 2018, la somme de 11.356.112 DT contre 7.503.485 DT au 31 décembre 2017.

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Téléphonie GSM	7 791 686	3 786 933
Stock SAV	2 242 459	3 051 046
Stock en transit	1 760 271	866 029
Hi-Line et accessoires	370 386	444 010
Accessoires informatiques	25 051	18 030
Electroménagers	115 159	5 790
Tablettes	12 685	3 688
Stocks divers	120 498	236 318
Stocks en brut	12 438 195	8 411 844
Provision pour dépréciation des stocks	<1 082 083>	<908 359>
Stocks en net	11 356 112	7 503 485

4. Clients et comptes rattachés :

Les comptes clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2018 un solde net de 15.372.309 DT qui se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Clients ordinaires	8 458 449	8 481 823
Effets à recevoir	2 396 937	1 704 558
Clients douteux	2 169 315	1 805 237
Chèques impayés	2 755 353	2 485 685
Traites impayées	1 745 518	525 777
Traites cautionnées	3 891 770	4 177 201
Clients échange	<3 160>	<3 100>
Clients et comptes rattachés bruts	21 414 182	19 177 181
Provisions pour dépréciation clients	<2 169 316>	<1 826 730>
Provision / chèques et effets impayés	<3 872 557>	<2 554 311>
Provision pour dépréciation	<6 041 873>	<4 381 041>
Clients et comptes rattachés nets	15 372 309	14 796 140

5. Autres actifs courants :

Cette rubrique totalise 5.590.620 DT au 31 décembre 2018 contre 6.134.902 DT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>31/12/2018</i>	<i>31/12/2017</i>
Fournisseurs, Avances et acomptes	3 201	124 698
Charges constatées d'avance	13 335	322 265
Comptes transitoires	3 023 234	631 681
Débiteurs divers	748 758	3 396 189
Etats, Impôts et taxes	2 344 764	2 097 316
Prêts au personnel	13 536	10 574
Produits à recevoir	395 745	487 293
Total autres actifs courants	6 542 573	7 070 016
Provisions pour dépréciation	<951 953>	<935 114>
Total Net	5 590 620	6 134 902

6. Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent 5.268.467 DT au 31 décembre 2018 contre 5.798.101 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

En DT**31/12/2018 31/12/2017**

Virements en instance	460 307	1 329 042
Effets et chèques à l'encaissement	828 483	124 998
BH	1 658 012	606 528
Amen Bank	20 648	49 428
C.C.P	416 597	24 605
Wafa Bank	584 573	402 310
AFB	-	157 022
Tunisie Factoring	269 621	402 190
Caisse commerciale	15 909	-
Caisse courante	14 617	25 456
Cession de créances professionnelles	1 003 576	2 680 398
Liquidités et équivalents de liquidités bruts	5 272 343	5 801 977
Provision sur effets à l'encaissement	<3 876>	<3 876>
Liquidités et équivalents de liquidités Nets	5 268 467	5 798 101

7. Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Rubriques	Solde 01/01/2018	Affect.	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Var. du périmètre	Avoirs des actionnaires	Correction de la marge sur stock initial	Correction résultats reportés	Solde 31/12/2018
Capital Social	4 461 532								4 461 532
Réserves conso. (Groupe)	10 233 318	<1 339 736>		60 466	276 004	<150 000>	<21 683>	<6 626>	9 057 743
Résultat conso. (Groupe)	<1 339 736>	1 339 736	<3 433 590>						<3 433 590>
Capitaux propres du groupe	13 355 114	-	<3 433 590>	60 466	276 004	<150 000>	<21 683>	<6 626>	10 079 685
Réserves c. (minoritaires)	229 966	1 911		40 310				<264>	271 923
Résultat c. (minoritaires)	1 911	<1 911>	<2 666>						<2 666>
Intérêts des minoritaires	231 877	-	<2 666>	40 310				<264>	269 257
Total C.P. consolidés	13 586 991	-	<3 436 256>	100 776	276 004	<150 000>	<21 683>	<6 890>	10 348 942

8. Passifs non courants :

Cette rubrique totalise, au 31 décembre 2018, un montant de 505.401 DT contre 418.971 DT au 31 décembre 2017. Elle se détaille comme suit :

En DT	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts à long et moyen termes	54 677	8 642
Provision pour risques et charges	450 724	410 329
Total	505 401	418 971

9. Fournisseurs et comptes rattachés :

Les dettes fournisseurs totalisent au 31 décembre 2018 un montant de 8.350.055 DT. Elles se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs locaux	1 459 565	756 267
Fournisseurs étrangers	6 890 490	4 879 259
Total Fournisseurs	8 350 055	5 635 526

10. Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent, au 31 décembre 2018, un solde de 2.166.230 DT se détaillant comme suit :

En DT	31/12/2018	31/12/2017
Assurance groupe	6 543	11 093
Autres débiteurs divers	144 492	199 977
Avances clients	3 463	3 920
Charges à payer	1 003 093	415 557
Dettes envers le personnel	352 395	337 513
Dettes Fiscales	213 735	937 167
Dettes sociales	154 089	178 536
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Produits constatés d'avance	9 020	63 913
Comptes transitoires (commissions à payer)	38 278	38 263
3R accordées	47 477	-
Total	2 166 230	2 379 584

11. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise 17.059.967 DT au 31 décembre 2018. Elle se détaille comme suit :

En DT	31/12/2018	31/12/2017
Crédit de financement en devises	-	6 248 726
Banque de l'Habitat (Exploitation)	2 699 616	1 825 359
Chèques à payer	2 444 809	3 225 403
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	45 529	112 783
Autres financements bancaires à court terme	-	703 984
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	11 867 845	1 276 730
UBCI	493	334
Attijari Bank	1 675	1 675

Eco Bank	-	367
Total	17 059 967	13 395 361

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Revenus :

Les revenus totalisent, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la somme de 35.052.795 DT contre 35.936.988 DT en 2017.

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Chiffre d'affaires brut	35 100 272	36 000 901
Ristournes à accorder nettes des reprises	<47 477>	<63 913>
Chiffre d'affaires net	35 052 795	35 936 988

2. Coût d'achat des marchandises vendues :

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 27.727.844 DT en 2018 et se détaille comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Achats de marchandises	28 405 773	24 967 971
Frais sur achats de marchandises	2 807 546	2 384 357
RRR obtenus	-	<269 500>
Variation de stocks de marchandises	<3 485 475>	1 143 677
Total	27 727 844	28 226 505

3. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2.711.610 DT en 2018 contre 2.968.290 DT en 2017 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Rémunérations brutes	2 218 681	2 415 140
Cotisations sociales	382 263	439 673
Assurances groupe	110 666	113 477
Total	2 711 610	2 968 290

4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions nettes totalisent 2.205.281 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Dotations aux amortissements	292 447	356 461
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 842 638	935 266
Dotations pour risques et charges	81 753	66 841
Dotations aux provisions stocks	173 724	100 000
Dotations aux provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	16 839	-
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<160 762>	<162 159>
Reprise sur provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	-	<68 649>
Reprise sur provision pour risques et charges	<41 358>	-
Total	2 205 281	1 227 760

5. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent en 2018 la somme de 2.879.763 DT. Elles se composent de :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Achats non stockés	238 316	238 779
Assurances	84 020	81 154
Autres services extérieurs	46 261	34 613
Déplacements Missions Réceptions	122 614	116 890
Entretien et réparation	126 173	106 604
Etudes, documentations et formations	35 956	57 322
Frais bancaires	168 132	220 113
Frais de télécommunication	69 755	61 194
Honoraires et commissions	281 611	405 329
Impôts et taxes	172 865	209 492
Locations	417 397	503 003
Frais de Marketing	1 079 892	1 174 508
Pertes ordinaires	1 219	20 137
Sous-traitance	500	2 169
Transfert de charges	<6 772>	<44 949>
Transport	41 824	47 114
Total	2 879 763	3 233 472

6. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 2.976.491 DT en 2018 et se détaillent comme suit :

<i>En DT</i>	<i>2018</i>	<i>2017</i>
Différences de change nettes	1 379 000	1 061 265
Agios débiteurs	327 364	229 873
Intérêts bancaires sur opérations de financement	1 153 211	316 261
Intérêts Tunisie factoring	19 206	35 235
Intérêts d'escompte et encaissements effets	89 258	42 868
Intérêts Hannibal Lease	8 452	10 236
Total	2 976 491	1 695 738

7. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 87.728 DT en 2018 contre 87.974 DT en 2017.

VII. Notes relatives à l'Etat de flux

1. Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux de trésorerie affectés à l'exploitation totalisent, en 2018, un flux négatif de <4.060.429>DT contre un flux négatif de <3.117.447> DT en 2017.

Le détail des principaux ajustements et variations est le suivant :

Dotations aux amortissements et aux provisions

La rubrique Dotations aux amortissements et aux provisions se détaille comme suit :

	2018
Dotations aux amortissements	292 447
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 842 638
Dotations pour risques et charges	81 753
Dotations aux provisions stocks	173 724
Dotations aux provisions pour dépréciation fournisseurs débiteurs	16 839
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	<160 762>
Reprise sur provision pour risques et charges	<41 358>
Total	2 205 281

Correction résultats reportés et marges sur stock initial

	2018
Correction des résultats reportés suite à l'élimination de la marge sur stock initial	<21 683>
Correction des résultats reportés de Cellcom International	<6 890>
Total	<28 573>

Variation des stocks, créances et autres actifs

Les rubriques variations des stocks, créances et autres actifs se détaillent comme suit :

	Stocks	Créances	Autres actifs
Variation de la rubrique	<4 026 351>	<2 237 001>	527 443
Ajustement de la variation à la suite de la sortie de Cellcom Côte d'Ivoire du périmètre de consolidation	<303 484>	<91 926>	<31 646>
Total	<4 329 835>	<2 328 927>	495 797

Variation des fournisseurs et autres passifs

La rubrique variation des fournisseurs et autres passifs se détaille comme suit :

	Fournisseurs	Autres passifs	Total
Variation de la rubrique	2 714 529	<213 354>	2 501 175
Ajustement de la variation à la suite de la sortie de Cellcom Côte d'Ivoire du périmètre de consolidation	840 296	27 113	867 409
Total	3 554 825	<186 241>	3 368 584

2. Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement totalisent, au cours de l'exercice 2018, un flux négatif de <166.211> DT contre un flux positif de 96.787 DT en 2017.

Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations se détaillent comme suit :

	2018
Variation des immobilisations corporelles	90 288
Ajustement par la variation des immos suite à la sortie de Cellcom Côte d'Ivoire du périmètre de consolidation	40 158
Régularisation valeur brute / cession	1
Ajustement par la variation immo. corporelles à statut juridique particulier	<114 412>
Total	16 035

Impact de la variation du périmètre

	2018
Variation liée à la trésorerie nette de Cellcom CI au 31 décembre 2017 et qui est sortie du périmètre en 2018	<156 676>
Total	<156 676>

3. Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement totalisent au cours de l'exercice 2018 un flux négatif de <135.630>DT, contre un flux négatif <1.111.018> DT en 2017.

Remboursements d'emprunts

Les remboursements d'emprunts totalisant le montant de 135.630 DT correspondent aux remboursements des loyers leasing en principal.

4. Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique correspond à la variation de l'écart de conversion résultant de l'intégration en dinar tunisien des rubriques des états financiers individuels de la filiale étrangère Cellcom Maroc, arrêtés en devises, pour un montant de 100.776 DT.

5. Trésorerie de fin de période

La trésorerie nette à la fin de l'exercice 2018 est négative de <11.742.095>DT et se détaille comme suit :

	2018
Liquidités et équivalents de liquidités	5 272 343
Concours bancaires	<17 014 438>
Total net	<hr/> <11 742 095>

VIII. Engagements hors bilan

Engagements donnés

- La société « Cellcom SA » a consenti un nantissement de son fonds de commerce au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion auprès de cette banque.
- Le total des escomptes commerciaux est de 1.263.375 DT au 31 décembre 2018.

Engagements reçus

Le total des engagements hors bilan reçus par la société « Cellcom SA » s'élève au 31 décembre 2018 à 955.436 DT.

Rapport d'audit

Tunis, le 22 octobre 2019

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe constitué par la société « CELLCOM SA » et ses filiales, joints au présent rapport et comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 10.079.685 DT y compris le résultat déficitaire de l'exercice (part du Groupe) s'élevant à 3.433.590 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe « CELLCOM SA » au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport sur les états financiers consolidés.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou

d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent

raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Conseil Audit Formation CAF
Abderrahmen Fendri